



LA VOIX DES TRAVAILLEURS

Mensuel révolutionnaire internationaliste édité par l'O.T.R

Organisation des Travailleurs Révolutionnaires

(Union Communiste Internationaliste)

Contre le pouvoir des riches et des possédants, quelle que soit l'étiquette politique du gouvernement qui les représente.

Contre les bandes armées légales ou illégales, toutes hostiles aux classes exploitées.

Pour le pouvoir démocratique des travailleurs des villes, des campagnes et des paysans pauvres.

Pour le contrôle de la production, du grand commerce, des terres et des banques par les ouvriers et les paysans pauvres et pour la répartition égalitaire des biens entre tous.

Pour le combat contre l'impérialisme par la lutte de classe des prolétaires.

Pour un parti mondial de la révolution socialiste.



« An nou konte sou fòs nou »

29 nov. 2021

N° 287

Prix: 15 gourdes

EDITORIAL

VIE CHÈRE: GUERRE À LEUR GUERRE !



La dégradation des conditions de vie de la population pauvre s'accroît. La situation est particulièrement préoccupante depuis plusieurs mois. Car à la guerre permanente des riches contre les classes pauvres viennent se greffer la terreur et la violence des gangs dans les quartiers. Un cocktail explosif qui bascule chaque jour d'avantage les populaires vers la catastrophe. Seule la mobilisation de toute la population pauvre peut éviter le pire.

D'après les rapports de l'IHSI (Institut de statistique haïtien et d'informatique) les prix des produits de consommation de base augmentent en moyenne de 2% chaque mois. Sur une année, elle atteint un taux de 13%. Ce ne sont que des chiffres. Dans la réalité, dans la vie des classes pauvres, cela se traduit par la faim, par l'incapacité de prendre un repas par jour.

Avec la rareté de produits pétroliers en novembre dernier, les prix des produits de première nécessité ont connu une nouvelle flambée. Dans tout le pays, la population pauvre, composée d'une masse de chômeurs, en pâtit. Les commerçants profitent de chaque crise politique pour serrer l'étau autour de la population pauvre en augmentant les prix des produits de grande consommation. La crise est l'écran qui cache les manœuvres crapuleuses des classes dominantes.

Les 500 gourdes de salaire minimum que gagnent depuis plus de deux ans les ouvriers de la zone industrielle, sont réduites à leur plus simple

expression. Évalué en dollar, cela équivaut à peine à 4 dollars US. Exactement l'équivalent du salaire minimum d'il y a trente ans, lorsqu'il était de 28 gourdes. Mais de combien ont été multipliés les prix durant ces trente années ? Une chose est claire, ils ont explosé. De fait, les patrons peuvent s'enorgueillir de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour tuer les travailleurs à petit feu.

Alors, il faut réagir maintenant. Pour faire baisser les prix des produits de première nécessité, le coût des transports, pour arracher une augmentation de salaire à un niveau susceptible de faire face à l'inflation galopante, les travailleurs, les classes pauvres n'ont qu'un seul moyen : la lutte collective et organisée. A la guerre des classes possédantes et des gangs armés, les classes populaires doivent répondre par une guerre sociale en mettant en avant la force de leur nombre et leur détermination. Voilà la tâche de tous ceux et de toutes celles qui se revendiquent du camp des travailleurs. ■

SOMMAIRE

Editorial

- ⇒ Page 1
 - Vie chère: guerre à leur guerre !

Leur société

- ⇒ Page 2
 - La crise du carburant persiste !
 - cabinet ministériel : de nouvelles têtes pour la même politique
 - Les gangs armés maintiennent leur pression
 - Rép. dominicaine : La déportation massive d'Haïtiens
- ⇒ Page 3
 - Situation post-séisme à Camp-Perrin
 - Post-séisme : la mobilisation continue à Camp-Perrin !
 - Boni: paiement intégrale et sans conditions

Dans les entreprises

- ⇒ Page 3
 - Ann kòmanse kalkile bonis konje nou !
- ⇒ Page 4
 - Horizon : protestation pour la réclamation de paiement des jours fériés
 - Les travailleuses privées des congés de maternité
 - Primum S.A, les ouvriers en danger !

Dans l'international

- ⇒ Page 4
 - Guadeloupe et Martinique : Explosion de colère des classes populaires

Nous contacter

LA VOIX DES TRAVAILLEURS

vdtravailleurs@yahoo.fr

B.P 2074, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 37 40 02 23

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale: 89-12-308

LA CRISE DU CARBURANT PERSISTE !

Malgré la trêve annoncée en grande pompe dans la presse par le chef de gang, Jimmy Chérizier alias Barbecue, et les déclarations officielles du gouvernement, le problème de la distribution des produits pétroliers au niveau des stations-service reste entier.

Les passagers du transport en commun commencent à souffler depuis quelques jours, grâce à la baisse des tarifs des différents circuits qui flambaient ces derniers temps. Des travailleurs de la zone industrielle, par exemple, se plaignaient du fait que les frais de transport absorbaient presque la totalité de la paie de la quinzaine. A part cela, il n'y a pas de grand changement depuis la trêve.

La majorité des stations-service ne fonctionnent toujours pas. Celles qui sont ouvertes ne distribuent que pendant quelques heures et dans des conditions

révoltantes. Les longues files d'attente ne bougent presque pas, des gens dorment dans leurs véhicules dès la veille de la distribution, des motards se bousculent au milieu des véhicules, de nombreuses personnes se battent pour acheter dans des récipients. Malgré le communiqué du gouvernement interdisant cette pratique, la vente dans des gallons ou autres récipients continue de plus belle. Certains propriétaires de stations assurent en catimini une distribution nocturne, quand les rues sont complètement désertes. Cette opération de nuit dans des récipients énormes rapporte gros aux artisans du marché noir.

Beaucoup d'automobilistes, des chauffeurs de transport en commun ou privé, pour vaquer à leurs activités, sont obligés de s'approvisionner au marché parallèle, c'est-à-dire au prix fort. Cette crise a de lourdes conséquences sur les classes populaires en général, le carburant étant un produit stratégique et transversal dans les différentes activités économiques du pays. Cet état de fait bascule des milliers de familles dans la pauvreté, parce que leurs maigres revenus en dépendaient directement ou indirectement.

Seule la colère populaire peut stopper la cupidité des uns et la lâcheté des autres ! ■

CABINET MINISTÉRIEL : DE NOUVELLES TÊTES POUR LA MÊME POLITIQUE

Mis sous pression, le premier ministre Ariel Henry a procédé ce mercredi 24 novembre 2021 à une recomposition de son cabinet ministériel. Si de nouveaux visages ont intégré ce gouvernement, c'est loin d'être le gage d'un changement de la politique en faveur des classes riches, encore moins de satisfaction de nombreuses autres castes politiques qui n'étaient pas invitées à la fête.

Le grand gagnant de ce nouveau cabinet semble être le Secteur Démocratique et Populaire (SPD). Présent à la cérémonie, son porte-parole, André Michel, n'a pas caché sa satisfaction. Principal pourfendeur du régime des « Tèt Kale » pendant les dix dernières années, André Michel, s'est mué depuis peu en porte-parole de l'actuel Premier ministre, n'hésitant pas à s'en prendre à ses anciens compagnons de l'opposition qui ont raté le train d'Ariel Henry.

En convalescence chez lui à Léogane, Danton Léger, ancien allié d'André Michel, a promis de mettre le pays à feu et à sang si le Premier ministre Ariel Henry s'obstine à

installer un gouvernement de « petits copains ». Même son de cloche du côté d'un ancien bras droit d'André Michel, Youri Latortue, qui estime que le nouveau gouvernement travaillera exclusivement dans les intérêts de ceux qui le composent.

Mis en minorité, les dernières figures de l'ex président Jovenel Moïse, Greta Roy, Claude Joseph, Lionel Valbrun du Palais national, etc. ont été éjectées de la mangeoire et entendent mener la vie dure au Premier ministre.

L'autre gros morceau qui conteste le pouvoir d'Ariel Henry est regroupé autour d'un accord dénommé, « Accord Montana ». Ses

tenants, tels Patrice Dumond, Lyonel Trouillot, Magalie Comeau Denis, Josué Mériilien, travaillent à la mise sur pied d'un autre gouvernement.

Les intérêts des classes populaires ont toujours été le cadet des soucis de cette caste de politiciens et de petits bourgeois qui zappe, tantôt dans l'opposition, tantôt au pouvoir. Dans l'opposition, ils se servent des revendications des travailleurs, des paysans pauvres, des chômeurs pour donner de la voix dans leurs luttes pour le pouvoir ; mais une fois proches du pouvoir ou au timon des affaires, ils tournent le dos aux masses pauvres, se précipitant pour se prosterner devant les riches. ■

LES GANGS ARMÉS MAINTIENNENT LEUR PRESSION

Depuis deux semaines, après le cessez-le-feu décrété unilatéralement par le porte-parole du groupe des gangs du G9, les activités avaient repris timidement dans la capitale. Mais deux semaines après, les gangs armés ont recommencé. Preuve, s'il en est besoin, que ces malfrats sont bien les réels maîtres du jeu politique en Haïti aujourd'hui.

Rien que pour la semaine du 22 novembre 2021, certaines sources ont rapporté plus d'une trentaine de kidnappings. Parmi les victimes on peut citer : le frère aîné d'un journaliste d'une station de radio bien connue de la capitale, 12 personnes abord d'un camion sur la route du Nord-ouest, le directeur du laboratoire national, la femme de l'ex président Préval, 4 employés de la compagnie du Rhum Barbancourt, etc..

Ainsi, derrière cette apparente accalmie, les gangs n'ont pas chômé. Ils continuent d'étendre leur implantation à travers le pays. Les kidnappings dont ils tirent une bonne partie de leur financement n'ont jamais cessé. D'autres trafics comme le

commerce d'armes, des produits illicites comme la drogue et autres fleurissent. Les rackets de la population dans les marchés, dans les quartiers, dans les petites et moyennes entreprises prennent chaque jour davantage d'ampleur. Le vol des biens immobiliers s'accroît. Le recrutement des jeunes dans les quartiers pauvres se poursuit. Et ce d'autant plus qu'ils jouissent d'une totale impunité.

Certains de ces chefs maffieux convoquent régulièrement la presse pour s'adresser à la population et à leurs partisans. Très présents sur les réseaux sociaux, beaucoup de gens les suivent. Certains directeurs de médias leur donnent de larges temps de parole ou les conseillent.

Mais n'étant pas en odeur de sainteté avec la majorité de la population pour les crimes abominables qu'ils commettent, aucun leader politique ayant pignon sur rue n'ose officiellement se revendiquer de ces énergumènes. Mais vu leur poids politique, il est certain que ces gangs se font marchander en coulisse par tous ceux-là qui rêvent de maintenir la dictature des classes riches sur les classes populaires.

Seules la classe ouvrière et les masses populaires peuvent s'opposer radicalement aux gangs armés. Il serait illusoire qu'elles confient cette tâche à la Police, à l'Armée, ou aux politiciens, qu'ils soient dans l'opposition ou au pouvoir. ■

RÉP. DOMINICAINE : LA DÉPORTATION MASSIVE D'HAÏTIENS

Les autorités dominicaines ont mis le turbo dans la déportation massive et brutale des migrants haïtiens. Même les femmes enceintes, les vieillards et les enfants ne sont pas épargnés. Le gouvernement haïtien n'a pipé mot face à cette situation.

Ces derniers mois, le rapatriement des immigrants haïtiens en République dominicaine se fait par centaines chaque jour. Traités comme des bêtes de somme, ils sont refoulés dans les conditions les plus humiliantes. Pour procéder à leur déportation, les autorités dominicaines n'hésitent pas à pénétrer dans leurs lieux de travail, dans les hôpitaux, etc.

Une femme qui venait de subir une césarienne a été extirpée de son lit pour être déportée vers la frontière un jour après son intervention. Le nouveau-né, un prématuré

est resté à l'hôpital. Une gestante qui était en travail c'est-à-dire qui s'appêtait à accoucher de son bébé, a été brutalisée puis transportée dans un camion en direction de la frontière. Elle a terminé l'accouchement dans le camion.

Majoritairement, ces rapatriés sont des ouvriers qui ont travaillé durement pour survivre et faire vivre leurs familles en Haïti ou en République dominicaine. Mais le fruit de leur labeur a servi à enrichir les propriétaires, les patrons capitalistes. Une fois qu'ils ont été dépouillés de leur force de travail, les travailleurs sont accusés d'être des sans-

papiers et donc candidats au refoulement dans leur pays d'origine. Lors de leur déportation, tout ce que ces travailleurs avaient comme biens ou effets personnels est volé, pillé et détruit.

Les capitalistes, pour asseoir leur domination, ne se contentent pas seulement de créer les frontières entre les pays mais aussi ils se servent de la sauvagerie et de la barbarie les plus ignobles pour diviser les populations et les maintenir dans l'esclavage. Contre ce système barbare, les travailleurs doivent se battre pour le remplacer par une société humainement plus juste. ■

SITUATION POST-SÉISME À CAMP-PERRIN

La crise politique, aggravée par la pénurie de carburant et l'insécurité, relègue à l'arrière plan la catastrophe sociale qui avait frappé 3 départements du pays suite au séisme du 14 août. C'est l'abandon total.

Les organismes publics et les ONGs mobilisés pour apporter l'aide humanitaire se sont focalisés sur les populations des grandes villes, alors que ce sont les habitants des zones rurales qui sont les plus touchés.

Au niveau de la commune de Camp-Perrin (Sud, arrondissement des Cayes), les sections communales ont été les plus dévastées par le séisme.

Actuellement, la quasi-totalité des personnes ayant perdu leurs maisons n'ont même pas eu une bâche, encore moins une tente. Et l'infime minorité qui a eu la chance d'en recevoir n'est pas mieux lotie que les autres, puisque leurs bâches/tentes à l'heure actuelle sont fortement abîmées par la pluie, le soleil, après plus de deux (2) mois d'utilisation, sans oublier les fortes rafales

de vent de la tempête « Grace ». Les gens utilisent les moyens du bord pour rafistoler de petits abris à la manière des constructions primitives, avec bois, tapis, morceaux de bâches, de draps, tout ce qu'ils trouvent. Malheureusement ces abris ont la spécificité de tromper le soleil, mais pas la pluie.

Il n'y a pas d'eau disponible dans la majorité des localités. La structure d'adduction d'eau potable desservant des localités de la deuxième section, par exemple, avait été endommagée par le séisme. Les riverains sont obligés de s'approvisionner dans des rivières, parfois à plus d'une heure de chez eux, pour leur consommation et usage domestiques. Ce qui a entraîné une épidémie de diarrhée et d'autres maladies dues aux microbes en raison de l'eau polluée par les cadavres des animaux abattus pendant le séisme.

Par ailleurs, la rentrée scolaire, prévue pour le 4 octobre 2021, n'a toujours pas eu lieu. Selon les chiffres officiels, plus de 127 écoles se sont effondrées dans le Grand Sud. Citons le collège de Mazenod, le collège Trinité de Navarre, l'école nationale de Marceline, l'école nationale de Gandou, etc. Aucun des établissements scolaires publics n'a encore bénéficié du déblayage des locaux, contrairement à des bâtiments privés dont les propriétaires ont graissé la patte des responsables de CNE ou de MTPTC.

Les populations sinistrées sont à genou financièrement. Avec quoi vont-elles payer la scolarité de leurs enfants ? La grande majorité n'a pas d'abris, beaucoup d'élèves ont tout perdu : livres, cahiers, uniformes avec l'effondrement des maisons. Une situation bouleversante !■

POST-SÉISME : LA MOBILISATION CONTINUE À CAMP-PERRIN

Des riverains sinistrés de la commune de Camp-Perrin (département du Sud) ont organisé 2 manifestations en l'espace d'un mois. La première, le 18 octobre, avait réuni plus de 2000 participants de la première section. La deuxième, moins importante en nombre, est l'œuvre des jeunes de la deuxième section.

Le samedi 20 novembre dernier, quelques dizaines de manifestants, venant principalement de la localité de Bouffard, ont gagné les rues de la commune de Camp-Perrin pour dénoncer le comportement des autorités et des ONG qui n'ont toujours pas atterri l'aide au niveau des populations sinistrées suite au séisme du 14 août dernier.

La localité de Bouffard, située dans la deuxième section de Camp-Perrin et

limitrophe de la commune de Maniche, a, elle aussi, subi de nombreux dommages et pertes causés par le séisme. Les manifestants, révoltés par la précarité de leur situation et l'absence d'aide venant des autorités, en ont ras le bol. Ils ont marché sur une vingtaine de kilomètres aller-retour, de Bouffard au Bas-camp en passant par Dominique, Toirac, Gaëtan, Carrefour Bouette, Champlois pour revendiquer des kits alimentaires, la reconstruction des écoles et des maisons détruites, et de nouveaux

dirigeants à la mairie de Camp-Perrin.

Par ailleurs, ils ont aussi demandé une année "gracieuse" pour les frais de scolarité compte tenu de leur incapacité à envoyer leurs enfants à l'école. Devant le commissariat et la mairie, leur porte-parole, un jeune élève de Rhéto, a délivré le message aux autorités présentes: les policiers et les maires. Ils ont promis de manifester à nouveau avant la fin du mois de décembre pour continuer à revendiquer jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.■

BONI: PAIEMENT INTÉGRALE ET SANS CONDITIONS

Dans un communiqué publié le 19 novembre dernier et portant la signature du Premier ministre Ariel Henry, ce dernier a rappelé aux employeurs l'obligation de payer aux travailleurs leur boni entre le 24 et le 31 décembre, peu importe le nombre de jours qu'ils ont travaillé.

Cependant, si Premier ministre de son état et ministre des Affaires sociales à deux reprises, il juge nécessaire de faire un tel communiqué, c'est qu'il est au courant d'une magouille qui se trame contre les salariés.

Sur la zone industrielle, en tout cas, le boni est un acquis même si les patrons et leurs sous-fifres ont recours chaque année à toutes sortes de subterfuges pour voler aux travailleurs une partie de cet argent. C'est une véritable bagarre le jour de la paie pour que les travailleurs arrachent leur dû la comptabilité.

Le paiement du boni n'a jamais été un cadeau de l'Etat ni des patrons. Les travailleurs l'ont arraché par leurs luttes. Ils doivent donc compter sur eux-mêmes et sur leur force seulement pour faire respecter cet acquis tel que mentionné dans le Code du travail.

Ci-dessous la méthode de calcul du boni :

Le boni doit être égal à un douzième du montant total reçu en nature ou en espèce par le travailleur au cours de l'année. On parle d'un 13^e mois pour un salarié qui a travaillé toute l'année avec un salaire fixe chaque mois. Dans le cas où le salaire n'est pas fixe, on doit additionner tous les revenus et ensuite faire la division par 12.■

DANS LES ENTREPRISES

PAWÒL TRAVAYÈ

N.B : Nous publions ci-après l'éditorial (en créole) du bulletin « PAWÒL TRAVAYÈ » diffusé dans les entreprises.

Ann kòmanse kalkile bonis konje nou !

Fen ane a rive, se moman pou patwon yo peye nou bonis konje. Selon yon kominike ki soti nan dat 20 novanm nan, minis Afè Sosyal la voye yon pinga bay tout patwon ak tout enstitisyon ki gen anplwaye. Li fè konnen, selon atik 154 kòd travay la, patwon yo ak enstitisyon yo gen obligasyon pou peye bonis konje, ant 24 e 31 desanm chak ane kelkeswa tan anplwaye a genyen depi lap travay. Si Minis la fè soti kominike a konsa, ta sanble gen patwon ki pa janm peye bonis konje.

Pou nou menm travayè nan izin, se boni an anpil nan nou ap tann pou peye ti dèt nou pat rive peye pandan ane a. Patwon yo mete ak kontab dwèt long yo toujou fè tout sa yo konnen pou chatre nan ti lajan boni an. Gen patwon menm ki konn tann jiska mwa janvyè pou yo bay nou li.

Nou pap tann gouvènman an vin rezoud pwoblèm sa yo pou nou. Yo te toujou la, yo okouran tout sa kap rive nou. Yo pa janm fè anyen. Se pou tèt sa, nou dwe depi kounye a, kòmanse prepare fich pewòl nou pou nou anpeche patwon yo ak kontab yo chatre nan lajan bonis konje nou yo.

Bouch an bouch yon di lòt!

**OTR-UCI – Mèkredi 23 novanm 2021
An nou konte sou fòs nou !**

HORIZON: PROTESTATION POUR LA RÉCLAMATION DE PAIEMENT DES JOURS FÉRIÉS

Samedi 23 octobre, à l'heure de la sortie des ouvriers, le porte-parole de la direction a annoncé la fermeture de l'usine pour deux (2) semaines à cause de la pénurie de carburant. Le lundi 8 novembre, de retour au travail, les ouvriers ont réclamé le paiement des jours du 1er et 2 novembre qui étaient fériés et chômés. Mais la direction leur a expliqué qu'elle ne paierait pas un centime pour ces deux jours car l'usine n'avait pas travaillé.

Les ouvriers ont immédiatement entamé un mouvement de protestation pour dénoncer le patron qui cherche à leur subtiliser l'argent de deux jours fériés et chômés dûment inscrits dans le Code du travail, en ses articles 108 à 110.

En effet, d'après l'article 108, les travailleurs doivent bénéficier, sans diminution de salaire, du repos hebdomadaire, des jours fériés chômés et des jours de chômage autorisés

par arrêt présidentiel, sauf s'ils sont employés pour effectuer un travail à caractère provisoire.

Néanmoins, entre ce que dit la loi et ce que font les patrons, il y a un énorme fossé. On se rappelle : cette usine a fermé ses portes durant la semaine carnavalesque, parce que le patron ne voulait pas en payer les deux (2) jours fériés. En ce sens, les travailleurs ont intérêt de continuer leurs luttes jusqu'au bout s'ils veulent arracher ce qui leur revient de droit. ■

LES TRAVAILLEUSES PRIVÉES DES CONGÉS DE MATERNITÉ

Depuis plusieurs mois, des ouvrières de plusieurs usines sur la zone industrielle peinent à recevoir le paiement de l'assurance de congé de maternité. Dans des usines comme Premium S.A. (chez Apaid), Horizon 11-17 à SONAPI, Valdor, Hansae, pour ne citer que celles-là, des ouvrières

attendent 6 mois, voire 12 mois après leur accouchement avant de recevoir l'indemnité de maternité. De nombreuses ouvrières ne reçoivent rien du tout.

L'article 321 du Code du travail stipule que les congés de maternité seront payés par le

patron de l'institution ou l'OFATMA après l'accouchement de la travailleuse ou de l'employée. Rien n'est fait du côté des responsables de l'OFATMA pour débloquer les fonds dus aux ouvrières. Du côté des patrons, ils font tout pour garder cet argent. Il faudrait bien plus qu'une loi pour forcer ces cupides à payer. ■

PRIMIUM S.A: LES OUVRIERS EN DANGER !

L'usine Premium S.A. se trouve à l'entrée de Frères Simons, sur la route de l'aéroport. Ce quartier occupé par des gangs armés est le théâtre répété d'affrontements entre la police et ces bandits. Le lundi 09 novembre dernier, des tirs nourris ont été entendus et une ouvrière a reçu un projectile au bras. Une semaine plus tard, les travailleurs ont entendu un bruit dans le toit

de l'usine et une douille est tombée à côté des machines.

Très souvent, Les ouvriers de Premium sont contraints d'évacuer l'usine en catastrophe à cause des rixes entre les gangs et la police ou les gangs entre eux. Au cours du mois de septembre, plusieurs ouvrières se sont évanouies à cause des gaz lacrymogènes tombés à l'intérieur de l'usine.

Malgré la répétition de ces incidents, la direction de l'usine reste imperturbable. Elle ne prend aucune initiative pour montrer ne serait-ce que de la préoccupation devant cette insécurité grandissante qui menace l'intégrité physique des ouvriers.

Vivant au jour le jour, les ouvriers continuent, malgré le danger, de venir travailler au péril de leur vie. ■

DANS L'INTERNATIONAL

GUADELOUPE ET MARTINIQUE : EXPLOSION DE COLÈRE DES CLASSES POPULAIRES

Depuis plus d'une semaine, des centaines de travailleurs, des jeunes avec l'appui de la population font exploser leur ras-le-bol dans les différentes communes de ces deux îles. Déterminées à garder la tête haute devant les békés et la ribambelle de politiciens à leur service, les classes populaires de la Guadeloupe et de la Martinique expriment leur droit à la dignité, au respect, à une vie décente. La goutte d'eau qui fait déborder le vase cette fois-ci, c'est la suspension sans salaire des travailleurs de la santé non vaccinés. Une pilule que la population a du mal à avaler.

Les autorités avaient prévu d'appliquer les sanctions prévues dans la loi du 5 août sur l'obligation vaccinale à tous les travailleurs soignants le 15 novembre. C'est face à cette menace que le collectif composé d'organisations syndicales et politiques a réagi en appelant à la grève générale illimitée dans les deux îles, en Martinique et en Guadeloupe. Ce n'est qu'une nouvelle étape dans la lutte que les travailleurs, notamment les soignants, avaient entamée en juillet dernier pour protester contre la discrimination dont sont victimes nombre d'entre eux. En effet, la loi du 5 août, qui devait entrer en vigueur le 22 septembre et qui a été repoussée au 15 novembre sous la pression des manifestations anti-pass, autorise les patrons à mettre fin au contrat de travail des soignants qui ne sont pas vaccinés.

Sous prétexte de santé collective, le patronat a ainsi bénéficié d'un moyen supplémentaire pour mettre les travailleurs

au pas. Ainsi, depuis septembre certains d'entre eux, suspendus, se retrouvent sans salaire, dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches. Ces vagues de suspensions avaient déjà provoqué des grèves dans plus d'une trentaine d'entreprises, comme Optic 2000, les hôpitaux publics, des pharmacies et les pompiers, etc.

Avec la grève générale, ces piquets de grève sont renforcés et les grévistes sont plus nombreux, plus déterminés à continuer à se battre. Cependant, il reste beaucoup de secteurs à gagner à la grève, comme celui des ouvriers de la banane.

Mais à côté des piquets de grève et des manifestations des travailleurs, il y a aussi les barrages, les blocages routiers quasiment sur les deux îles, et même des scènes de pillages ou d'émeutes dans certaines zones. Toutes ces actions témoignent du niveau de colère de la population qui a vu ses conditions de vie se détériorer à cause du chômage et de la vie

chère ; et les services de bases réduits comme l'eau courante, les soins de santé, etc. Cette colère, elle continuera sûrement à grandir. Le gouvernement de Macron a déployé les forces de l'armée, le GIGN et le Raid en plus de la gendarmerie pour réprimer les grévistes et les jeunes sur les barrages. Mais, ils ne se laissent pas intimider. ■



POUR DÉFENDRE UNE POLITIQUE CORRESPONDANT À LEURS INTÉRÊTS DANS LES ÉVÉNEMENTS ACTUELS, COMME DANS LES LUTTES À VENIR, LA CLASSE DES PAUVRES A BESOIN D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE.

TRAVAILLEURS DES VILLES ET DES CAMPAGNES, JOBEURS, CHÔMEURS, INTELLECTUELS, JEUNES DÉCIDÉS À SE METTRE AU SERVICE DES PAUVRES, PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE.

CONTACTEZ NOS MILITANTS, FAITES CIRCULER LES IDÉES ET LE MATÉRIEL DE L'ORGANISATION, DEMANDEZ VOTRE ADHÉSION.